

CIMES

DURABLES



ANMSM
— ASSOCIATION NATIONALE DES —
MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE

CAP SUR L'INNOVATION POUR UNE MONTAGNE ENGAGÉE ET SOLIDAIRE





En 2007, l'ANMSM s'engage dans une démarche de développement durable. Une charte nationale est rédigée en partenariat avec l'ADEME et Mountain Riders et une commission « Aménagement du Territoire et Développement durable » est créée.

L'ANMSM a développé différents outils et rencontres locales ou nationales qui permettent d'animer le réseau, d'assurer le suivi des démarches et de promouvoir le développement durable auprès des stations (e-carbone, diagnostics simplifiés des territoires locaux, coordinateurs locaux, journées nationales annuelles, kit de communication, fiches actions...).

La charte reste un texte de référence qui a nécessité un investissement important (mobilisation de compétences, d'investissements). Plus de 2400 actions ont été mises en œuvre par les stations membres de notre association. Il est cependant aujourd'hui nécessaire de faire évoluer le contenu de ce document vers une dynamique plus collective et collaborative, accessible à tous.

C'est le nouveau défi que j'ai souhaité impulser avec la commission « Aménagement du Territoire et Développement durable » en parfait accord avec son président Jean-Pierre ROUGEAUX, maire de Valloire, afin de dynamiser les démarches mises en œuvre par nos stations.

Les Trophées des Cimes s'inscrivent dans cette perspective en mettant en lumière leurs différentes initiatives et leurs engagements en matière de développement durable.

Ils permettront de référencer et de valoriser tous les deux ans les actions phares des stations de montagne, dans les différents domaines du développement durable : mobilité douce, smart station, économie circulaire avec la gestion des déchets, sensibilisation pédagogique, rénovation thermique, transition numérique et durable, éclairage éco-responsable.

Je remercie les Maires des dix-huit stations qui ont souhaité s'inscrire dans cette démarche dès cette première édition avec ces formidables projets. Je souhaite qu'à la veille des 10 ans d'existence de notre charte nationale, nous puissions franchir ensemble un nouveau cap pour continuer à partager les actions durables des stations de montagne.

Charles-Ange GINESY
Président de l'ANMSM
Député-Maire de Péone-Valberg



La Commission « Aménagement du Territoire et Développement Durable » (CADTT) est le creuset de la réflexion et de l'action de l'ANMSM. Elle permet d'associer à ses travaux des maires et des référents locaux, techniciens du développement durable, qui œuvrent sur le terrain à la conception et à la réalisation de projets innovants.

La dynamique Cimes est définie dans le cadre de journées nationales qui décident des thèmes d'action. Pour l'année 2016-2017, « la mise en lumière des stations » (économie d'énergie et mise en valeur d'espaces bâtis et naturels) sera le thème principal des actions locales, en partenariat avec EDF, l'ADEME, Mountain Riders et le Cluster Lumière.

L'action de l'ANMSM tend ainsi à apporter des réponses concrètes aux évolutions climatiques afin de pérenniser les économies locales et de garantir un tourisme durable.

Jean-Pierre Rougeaux
Président de la Commission Aménagement du Territoire
et du Développement Durable
Maire de Valloire

En 2016, l'ANMSM réinvente son action sur le développement durable

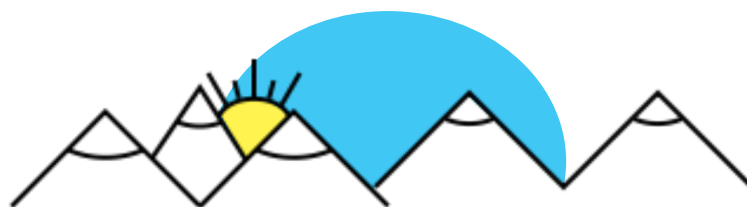
EN 2007, CRÉATION DE LA
CHARTRE NATIONALE



EN 2016, L'ANMSM LANCE
LA DYNAMIQUE CIMES



DES TROPHÉES POUR
NOS COUPS DE CŒURS



UNE CENTAINE DE STATIONS RÉPARTIES SUR 5 MASSIFS
(ALPES DU NORD ET ALPES DU SUD, JURA, MASSIF CENTRAL,
PYRÉNÉES, VOSGES)

TROPHÉES DES CIMES

Plus que sur des mots, les trophées des CIMES durables reposent sur des actions concrètes, vérifiables et tangibles. Ils se veulent être le reflet du travail quotidien produit par les stations de la dynamique CIMES, et valoriser l'engagement de territoires en mouvement.

Les stations de montagne sont avant tout des communautés humaines vivant sur des territoires particuliers et contraints : contraints par la pente, contraints par le climat et son évolution, contraints par l'isolement. Ces hommes et ces femmes, amoureux et passionnés, vivent et font vivre ces territoires. Cette passion, ils la partagent depuis longtemps au travers de dynamiques touristiques qui ont façonné les paysages et créer autant d'histoires qu'il y a de stations.

Les trophées des CIMES durables expriment cette diversité de réalités tournées vers demain. Elles font, et le font savoir, appuyées pour cela par un jury d'experts indépendants, locaux et nationaux : L'Ademe, la Fondation Nicolas Hulot, Mountain Riders, Protect Our Winter, Actu Montagne et Actu Environnement.

6 PARTENAIRES POUR 1 JURY INDÉPENDANT

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Cette 1^{ère} édition rend visible 16 actions portées par 18 stations.

6 d'entre elles sont aujourd'hui mises en lumière par les membres du jury pour leur caractère particulièrement innovant et impactant. Mais les 16 méritent l'attention de tous, comme devrait l'être la multitude d'actions engagées par les stations de montagne et qui veulent répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Toutes les stations de la dynamique CIMES vous donnent rendez-vous chez elles pour agir ensemble et s'engager sur un futur actif et positif.

18 STATIONS CANDIDATES

CHAMROUSSE
Alpes - France 1700

SAINT GERVAIS



châtel
Portes du Soleil

Les Gets
Portes du Soleil

la Clusaz
Haute-Savoie - France

Valberg

Valloire
GALIBIER

COMBLOUX
360° mont blanc france

LES ARCS | **BOURG SAINT MAURICE**
Paradiski

FONT-ROMEU
CHANGEZ D'ALTITUDE!

LES ORRES



Val Thorens

megeève

alpe*huez

QUEYRAS
à la hauteur de l'essentiel

Aubrans Méaudre*
Vercors naturellement





LES 6 LAURÉATS 2016





LA MARE PÉDAGOGIQUE DU « TROU DE LA POSTE »



UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

La Commune déléguée d'Autrans et son Conseil du Développement Durable ont imaginé un projet d'aménagement pédagogique de ce site.

Accompagné par le contrat de rivières Vercors Eau Pure porté par le Parc Naturel Régional du Vercors et le CPIE Vercors, un chantier participatif est proposé pour donner vie à cet espace de nature en plein centre du bourg. Pas d'aménagement préconçu mais une co-construction véritable du projet.

UN CHANTIER PARTICIPATIF

Chaque action de ce projet a été pensée comme un levier pédagogique, de son initiation (Composition et formation des membres du Comité Développement

Durable) à sa réalisation (Chantier pédagogique, information et sensibilisation) et à vie durable (Sentier pédagogique et panneaux explicatifs). Le site servira par ailleurs aux écoles et groupes qui voudront découvrir un milieu naturel riche mais sensible, accompagné par les agents du CPIE. Enfin, l'ambition a été de le positionner en plein cœur du village, pour rendre le site accessible, devant finalement « faire partie du quotidien ».

Le « Trou de la Poste », dans toute sa simplicité, intègre et répond à l'ensemble des enjeux du développement durable : **un projet par tous et pour tous, durable et accessible, réellement co-construit, positif pour la Terre et les hommes qui l'habitent.**





TRANSMISSION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES AUX PROCHAINES GÉNÉRATIONS



UN PROJET D'ÉDUCATION AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Pour sensibiliser les administrés aux gestes éco-citoyens, il faut commencer dès le plus jeune âge. Un programme d'éducation à l'environnement et aux enjeux écologiques est développé avec les écoles de la commune. Au programme pédagogique: promotion du tri (visite de déchetterie, centre de traitement,...), compostage des restes de la cantine, valorisation des filières locales en termes d'alimentation (vacherin d'Abondance, gouter à la ferme, produits locaux,...), installation d'un jardin pédagogique, intervention de spécialistes sur

les thèmes du développement durable (personnel intercommunal, guide du patrimoine, chasseurs, exploitants agricoles, techniciens, chefs étoilés,...).

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Par ailleurs pour favoriser la biodiversité, un rucher communal a été installé en 2015, ainsi une partie de la récolte de miel est distribuée aux élèves qui travaillent sur le thème de l'alimentation.

L'ensemble des actions compilées dans un plan d'éducation ont abouti à la labellisation Eco-école (Label international d'éducation au développement durable) de l'établissement.





STATION DE SKI DURABLE SMARTGRID DES ORRES



UNE APPROCHE SMARTGRID

Les Orres se sont engagés dans une démarche innovante de management de l'énergie à l'échelle du territoire communal, dans une approche smartgrid impliquant la production d'énergies renouvelables, le stockage d'énergie, l'amélioration de la gestion de l'énergie dans les bâtiments (notamment dans l'habitat collectif et administratif) et la poursuite des démarches de rationalisation de la consommation.

UN PROJET EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le projet présenté adresse ce dernier point, au travers de l'action de la SEMLORE menée en 2015 afin de poursuivre son programme en faveur de la transition énergétique. Cette seconde phase comprend deux volets complémentaires :

1. La 1^{ère} phase a permis le raccordement des bâtiments administratifs et de la patinoire à son Système de Management de l'Énergie.

2. Le second volet consiste dans le raccordement de cinq des trente cabanes d'altitude des remontées mécaniques au Système de Management de l'Énergie. Trois de ces bâtiments ont par ailleurs été réisolés. Afin de limiter les déperditions thermiques. L'expérimentation s'avérant concluante, la station va poursuivre l'isolation de l'ensemble des cabanes (inscription au budget 2016/2017).

Le smartgrid des Orres est un projet avant-gardiste et audacieux, dont les résultats prouvent le grand intérêt pour chaque station de s'engager dans la transition énergétique.





CAP ENERGIE



OBJECTIF, RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Cap Énergie, c'est une opération globale qui vise pour 2021 à réduire de façon sensible la consommation énergétique de la Commune pour le chauffage de son parc immobilier, dont la facture s'élève aujourd'hui à près de 700 000 € par an.

UN CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Cette opération a été initiée en 2014 par la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communaux. Elle s'est concrétisée en 2016 par la signature d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE) entré en vigueur le 1er mars 2016. Ce contrat confie à un opérateur unique, la société Chevalier Énergie Services (filiale du groupe ENGIE) la réalisation de 3,9M€ de travaux d'amélioration

de la performance énergétique étalés sur 5 ans, le pilotage et l'entretien des installations de chauffage ainsi que l'approvisionnement en énergie pendant 10 ans. Chevalier Énergie Services s'engage en contrepartie à atteindre les niveaux de performance définis dans les objectifs, sa rémunération variant en fonction de leur atteinte ou non et garantissant ainsi la Commune de réaliser les économies prévues.

Le périmètre de l'opération : 18 bâtiments communaux parmi lesquels la Mairie, les groupes scolaires, le centre nautique, les gymnases, le centre de congrès Bernard Taillefer, le complexe culturel du Chorus.

La commune de Bourg Saint Maurice - Les Arcs est la première commune de France de moins de 10 000 habitants et la première station de ski française à s'engager dans cette démarche innovante.





GETSLIB'



LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES :
LES GETS, PREMIÈRE STATION DE MONTAGNE.

Les Gets est première station de montagne en Europe à avoir proposé la location de vélos à assistance électrique en libre-service avec « Getslib' », avec la mise en place dans le village de vélo-stations dotées de bornes de recharge et d'un système de délivrance et de dépos automatique de vélos à assistance électrique. Le service a vocation à être utilisé à la fois par la population résidente et touristique. Utilisation simple. Location à bas coût. Service opérationnel du printemps jusqu'à la veille de la saison d'hiver.

OBJECTIFS DU PROJET

Compléter l'offre de transport locale, et encourager un mode de transport alternatif à la voiture individuelle

pour les déplacements au quotidien. Objectif à court terme: développer cette pratique en libre-service à plus grande échelle, par l'installation de plusieurs bornes dans la station.

Date de création du service : Juin 2015 avec 3 vélo-stations et 15 vélos à assistance électrique / Printemps 2016 : renforcement du service via l'installation de 2 vélo-stations supplémentaires + 10 vélos.

Le projet est totalement précurseur en station de montagne, exemplaire du point de vue environnemental, en adéquation avec l'identité de la station et qui a trouvé son public auprès de la population locale et touristique.





REHABILITATION DU COL DU MONT-LACHAT



UNE ACTION ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE ET FÉDÉRATRICE AU CŒUR DU MONT-BLANC

Le samedi 20 juin 2015, à 2000 mètres d'altitude sur le site du Col du Mont-Lachat, au cœur du site classé du Mont-blanc, c'est un chantier exceptionnel destiné à rendre sa splendeur à la Voie Royale d'ascension du Mont-Blanc qui a été lancé par Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais et Conseiller départemental du canton du Mont-Blanc en présence de Georges-François Leclerc, Préfet de Haute-Savoie et Christian Monteil, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, des représentants des associations de protections de l'environnement, des entreprises locales du BTP qui opèrent sur le chantier et de la Compagnie du Mont-Blanc exploitant du Tramway du Mont-Blanc utilisé pour le transport des matériaux, matériels et

des personnes travaillant sur le chantier. Les travaux hors du commun, de dépollution, déconstruction, remodelage et renaturation, réalisés de fin mai 2015 à fin octobre 2015 ont permis de détruire les friches des constructions militaires datant des années 30 et à l'abandon depuis la fin des années 60, afin de réhabiliter ce site naturel sensible et transmettre aux générations futures un patrimoine riche, diversifié enfin libéré des stigmates du passé.

C'est une action environnementale et un chantier unique en Europe à 2017m d'altitude. Ce projet a permis de mener une action environnementale exemplaire et fédératrice au cœur du dite classé du Mont-Blanc.





DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DES PROJETS



GROUPE SCOLAIRE DES CIMES



UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION DURABLE

Le Groupe Scolaire des Cimes regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire dans un bâtiment unique d'environ 2400 m² de surface.

Le projet est constitué d'un bâtiment compact, partiellement enterré, percé d'un patio central. Le projet travaille l'intégration architecturale par l'utilisation de matériaux en rapport avec l'histoire et la géographie des lieux. Au nord et à l'est du bâtiment un socle en pierre émerge de la pente. Un éventail de façades en bois habille les écoles avec un bardage rythmé par de larges ouvertures en aluminium bois. Les toitures zinc de Pente variable, pliées et découpées, évoquent et jouent avec le relief montagneux environnant.

Opération de construction durable qui maîtrise parfaitement les spécificités du climat de montagne, qui respecte l'environnement, qui améliore la qualité de vie de ses usagers et qui optimise les coûts de fonctionnement.

FONT-ROMEU
Changez D'ALTITUDE !

ECOLO C.O



ECOLO C.O, UN PROJET QUI DURE DANS LE TEMPS

Ecolo C.O (prononcer « C » « O ») est une journée sportive et citoyenne qui allie une Course d'Orientation, un ramassage des déchets, un atelier de « Récup'art » et des animations sportives.

L'atelier de « Récup'art » consiste à créer une œuvre collective à partir des déchets ramassés pendant la journée. Animé par un intervenant de l'association « Artisanature », l'œuvre réalisée a été exposée pendant l'été à la Maison de la Vallée d'Eyne (réserve naturelle) à l'occasion de leur exposition intitulée « Recycl'art ».

Ecolo C.O est un projet qui dure dans le temps (6^e édition en 2016) et qui allie plusieurs thèmes : déchets, sensibilisation à l'environnement, action collective et écocitoyenneté.



ET SI LES DÉCHETS DEVENAIENT UNE RESSOURCE GRÂCE À NOTRE PARTICIPATION ?



ABORDER LA FONCTION DE DÉCHETS PAR UNE APPROCHE INNOVANTE

Sensibiliser au tri et recyclage et accompagner un changement de comportement.

Comment ? En organisant un événement éco-festif autour du ramassage des déchets en montagne avec les objectifs suivants :

- Faire comprendre pourquoi il est important de recycler et ce qu'on fait à partir des déchets recyclés
- Permettre d'avoir un tri plus optimal des habitants, salariés, socio-professionnels et résidents dans les conteneurs mais aussi dans un second temps des touristes, nos clients.

La vision : Aborder la fonction déchets par une approche innovante. Miser sur l'impact social et global plutôt que strictement économique, grâce à une sensibilisation non culpabilisante faite par des professionnels.

ACQUISITION ET RENOVATION D'UN ALPAGE AU COL DES ARAVIS



UN PROJET À VOCATION AGRICOLE QUI LIE ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE

La Commune de La Clusaz a acheté, en 2011, un alpage composé d'un chalet de 520 m² et d'une surface agricole de 15 ha. D'importants travaux de rénovation ont été engagés en 2014 pour mettre aux normes les installations de fabrication fromagère, gérer les effluents et rénover le logement vétuste.

L'alpage est désormais loué à un agriculteur de La Clusaz et sa trentaine de vaches pour la saison estivale, dont l'activité principale est la fabrication de reblochon.

Avec une vocation première agricole, le projet de l'alpage du col des Aravis a finalement permis d'allier l'environnement (entretien du paysage, biodiversité), **le soutien à l'activité économique** (1 exploitation fromagère liée au reblochon) **et le social** (pérennisation de 2 emplois, sensibilisation des visiteurs).



UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCO-RESPONSABLE À MULTIPLES FACETTES



UNE SEULE THÉMATIQUE : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCORESPONSABLE

La commune a réalisé trois opérations autour de l'éclairage public :

Un candélabre solaire à la Rua : Le candélabre est situé à proximité de l'arrêt de bus de la Rua (hameau). En période hivernale, et notamment le matin, les enfants étaient dépourvus de tout éclairage. Grâce à ce candélabre, les enfants sont visibles et donc plus en sécurité.

L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit : Il a été décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin du 20 août au 15 juin. Par ailleurs, l'éclairage nocturne est maintenu les nuits du 24 et du 31 décembre ainsi que les soirs de fêtes.

Eclairer le pied des pistes et le front de neige avec des équipements à LED : Pour les animations ou les fêtes, il s'agit d'aménager entre 10 et 15 lampadaires et éclairages de manière responsable en énergie.

Ce projet combine donc 3 opérations pour une seule thématique : l'éclairage public écoresponsable.



www.saintfrancoislongchamp.com

MICROCENTRALE DES DEMOISELLES



L'INVESTISSEMENT DE SAINT-FRANÇOIS LONGCHAMP DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Microcentrale électrique : production d'énergie électrique par utilisation de l'eau du torrent du Bugéon, et revente à ERDF.

Cette réalisation concrète contribuera à l'initiation de nos enfants aux énergies renouvelables et permettra aussi de développer le tourisme industriel.

Cette réalisation concrète contribuera à l'initiation de nos enfants aux énergies renouvelables et permettra aussi de développer le tourisme industriel.

GESTION OPTIMISÉE DES RESSOURCES EN EAU ET DU DAMAGE DES PISTES DE SKI



L'OPTIMISATION DES RESSOURCES EN EAU ET EN ÉNERGIE

Ce projet couple le système de gestion des pistes de ski Snowsat avec le logiciel de pilotage des installations de neige de culture Liberty développé par TechnoAlpin. Il permet une gestion globale de la ressource pour la production de neige de culture :

Optimisation des ressources en eau et en énergie : en couplant les solutions numériques, on optimise l'épaisseur de neige nécessaire pour la durée de la saison d'hiver.

Planification simplifiée du damage des pistes : outil cartographique, connaissance de l'épaisseur de la neige au centimètre près, guidage par GPS.

Gestion en temps réel de la fréquentation des skieurs par piste de ski (ski-flux).

Alors qu'on oppose généralement le développement économique et l'environnement, ce projet permet au contraire de concilier ces deux volets. **L'outil développé nous permet en effet d'améliorer la qualité de nos pistes et, ainsi, la satisfaction de nos clients, tout en limitant nos impacts sur les ressources en eau.**



Valberg

AUTOPARTAGE DE VEHICULES ELECTRIQUES EN STATION DE MONTAGNE



L'AUTOPARTAGE EN STATION DE MONTAGNE

Auto-Valberg est un service d'auto-partage de véhicules électriques destiné à faciliter les déplacements sur la station et ses alentours, pour les visiteurs comme pour les locaux, réduisant par la même occasion les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques.

L'autonomie des véhicules varie entre 30 kms l'hiver et 60 kms l'été, ce qui permet de se déplacer facilement sur le périmètre de la station ainsi que vers les villages voisins (Guillaumes à 13 km, Péone à 9 km et Beuil à 7 km).

Véritable innovation en matière de développement durable en station de montagne, l'autopartage de véhicules électriques encourage la transition écologique nécessaire à notre société du 21^{ème} siècle.



RENOUVELLEMENT DU GROUPE FROID DE LA PATINOIRE ET RÉCUPÉRATION CALORIFIQUE POUR LA PISCINE



PÉRENNISER L'ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE « HORS SKI »

La commune exploite, sous délégation de service public, une patinoire de 56 x 26 m, ainsi qu'une piscine découverte de 25 m sur le même site.

La commune a renouvelé toute la production de froid de la patinoire, en utilisant de l'ammoniac en remplacement du fluide R22 (interdit au 01/01/2015). Cette nouvelle unité de production de froid a permis de générer une réelle capacité de récupération de chaleur destinée au chauffage de l'eau du bassin et de l'ECS des vestiaires de la piscine découverte, et le serpentín de la fosse à neige (local de la surfaceuse).

Cette opération d'envergure pour Valloire, pour rénover et pérenniser son équipement touristique majeur de la catégorie « hors ski », a été fondée sur une volonté politique de rationalisation de l'énergie primaire, en explorant les pistes des sources d'énergie disponible par d'autres moyens, et permettre d'accéder à un quasi autofinancement.



GRANDIR EN PAYS DE MONTAGNE



L'OBJECTIF, LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Le projet éducatif partagé est une démarche expérimentale se déroulant sur trois années scolaires à destination des enfants de maternelle et d'élémentaire des communes de Combloux, Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly en Haute-Savoie.

Ce projet est la résultante de la capacité des acteurs du territoire à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires de 2013 en zone de montagne. Il porte sur la libération des mercredis d'hiver et sur l'organisation d'une heure pleine de 15h30 à 16h30 d'activités dites péri éducatives les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les enfants des 3 écoles publiques.

Ce projet poursuit un objectif universel : le bien-être de l'enfant et l'accompagnement dans sa réussite éducative globale d'une jeunesse de montagne pour la conquête de nos CIMES demain.



ANMSM - 9, rue de Madrid - 75008 Paris
bienvenue@stationsdemontagne.fr - Tél : 01 47 42 23 32
www.anmsm.fr



twitter.com/anmsm



facebook.com/anmsmofficiel